

**DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DE DELAIS DE PAIEMENT  
EN FAVEUR DES ENTREPRISES AFFECTEES PAR LES CONSEQUENCES DE LA CRISE FINANCIERE**

**OBJET : dossier simplifié de saisine de la commission des chefs des services financiers et des représentants des organismes de recouvrement de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF)**

Le dispositif exceptionnel en faveur des entreprises en difficulté annoncé par le Gouvernement repose sur la mise en place d'un guichet unique pour les entreprises touchées par la crise financière, qui sont en retard de paiement de leurs obligations fiscales et sociales.

Ce guichet unique pour le dépôt des demandes de délais de paiement est le secrétariat permanent de la commission des chefs des services financiers et des représentants des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) situé en trésorerie générale de votre département.

Afin d'obtenir des délais de paiement sur vos dettes fiscales et sociales, veuillez remplir le questionnaire de demande ci-joint et le compléter des pièces listées, et déposer le tout **à l'adresse suivante** :

**TRESORERIE GENERALE DU HAUT-RHIN  
SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CCSF**

Adresse :

6 rue Bruat – BP 60449  
68020 COLMAR CEDEX

*Correspondant entreprises – secrétaire permanent de la CCSF : Mlle Anne COQUART  
Adresse e-mail : [anne.coquart@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:anne.coquart@dgfp.finances.gouv.fr) - Téléphone : 03.89.24.61.59 - Fax : 03.89.24.61.68*

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr) > j'anticipe et je résous les difficultés > régler mes impayés > vos correspondants CCSF.

**DEMANDE DE DELAIS DE PAIEMENTS**  
**DISPOSITIF EXCEPTIONNEL EN FAVEUR DES ENTREPRISES**  
**AFFECTEES PAR LES CONSEQUENCES DE LA CRISE FINANCIERE**

Pour pouvoir être examiné, votre dossier de demande doit être constitué des éléments suivants :

1- Le questionnaire suivant dûment rempli incluant vos propositions de règlement.

2- Les pièces complémentaires suivantes (a minima) :

- 2.1. Une attestation justifiant de l'état de difficultés financières, établie par l'expert comptable de l'entreprise ;
- 2.2 Les attestations URSSAF et ASSEDIC / GARP justifiant le paiement des parts salariales, **ou une attestation sur l'honneur du débiteur** qu'il n'est pas en retard dans le paiement des parts salariales de cotisation de sécurité sociale ou Assedic/GARP ;
- 2.3 Le dernier bilan clos et le montant du CA HT réalisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année N ;
- 2.4 L'état actuel de la trésorerie de votre entreprise

DEMANDE DÉPOSÉE PAR L'ENTREPRISE ..... (nom)

Date : ...../...../.....

Signature :

**Personne responsable du dossier dans l'entreprise :**

Nom/Prénom : .....

Adresse e-mail : .....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

**I. IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE**

- Raison sociale : .....
- Adresse : - siège social : .....
- autres établissements concernés par la demande de délais de paiements : .....
- .....
- Date de création : ...../...../.....
- N° SIRET : .....
- N° URSSAF : .....
- Forme juridique (cocher la case ou compléter le cas échéant) :  
SA       SARL       SNC       INDIV.       AUTRE  (préciser)
- Effectif : .....

## II. DETTES FISCALES ET SOCIALES

<b>Trésorerie de .....</b>	
Taxe professionnelle 2008 :	.....€
Autres ( <i>préciser</i> ) :	.....€
<b>Trésorerie de .....</b>	
Taxe professionnelle 2008 :	.....€
Autres ( <i>préciser</i> ) :	.....€
<b>Pôle de recouvrement des impôts / SIE de .....</b>	
TVA ( <i>préciser</i> ) :	.....€
( <i>préciser</i> ) :	.....€
<b>Pôle de recouvrement des impôts / SIE de .....</b>	
( <i>préciser</i> ) :	.....€
( <i>préciser</i> ) :	.....€
<b>URSSAF de .....</b>	
Cotisations patronales ( <i>préciser</i> ) :	.....€
Cotisations patronales ( <i>préciser</i> ) :	.....€
<b>URSSAF de .....</b>	
Cotisations patronales ( <i>préciser</i> ) :	.....€
Cotisations patronales ( <i>préciser</i> ) :	.....€
<b>ASSEDIC de .....</b>	
( <i>préciser</i> ) :	.....€
( <i>préciser</i> ) :	.....€
<b>Recette de douanes de .....</b>	
( <i>préciser</i> ) :	.....€

NB : Toutes les déclarations et bordereaux doivent avoir été déposés auprès de ces organismes et les cotisations salariales doivent être payées.

## III. DEMARCHES ENTREPRISES AUPRES DE VOS PARTENAIRES PRIVÉS (banques)

.....  
 .....  
 .....

## IV. VOS PROPOSITIONS DE RÈGLEMENT POUR L'APUREMENT DES DETTES

.....  
 .....

**Ce dossier de demande, dûment complété, est à déposer à l'adresse suivante :**

<b>TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU HAUT-RHIN / Secrétariat permanent de la CCSF</b> Adresse : 6 rue Bruat – BP 60449 – 68020 COLMAR CEDEX  <b>Correspondant entreprises – secrétaire permanent CCSF : Anne COQUART</b> e-mail : anne.coquart@dgfip.finances.gouv.fr Téléphone : 03.89.24.61.59 / Fax : 03.89.24.61.68 <a href="http://www.entreprises.gouv.fr">www.entreprises.gouv.fr</a> > j'anticipe et je résous les difficultés > régler mes impayés > vos correspondants CCSF.
---